

## CONCLUSION

**S**AUF EFFORT EXCEPTIONNEL, il faut nous attendre soit à la révolution soit à la guerre.

Presque chaque fois que la France s'est trouvée devant un important problème de rééquipement technique, elle a reculé devant l'obstacle puis l'a franchi, soit au prix d'une révolution suivie d'une dictature, soit au travers d'une guerre ruineuse.

1780. Inauguration de l'industrie mécanique et apparition de la machine à vapeur : Révolution et Napoléon I<sup>er</sup>. — 1830. Mécanisation, concentration de l'industrie textile : révolution. — 1846. Mise en place des chemins de fer et du télégraphe, de la navigation à vapeur : révolution et Napoléon III. — 1870. Électricité, moteur à explosion, nouvelle sidérurgie, énorme concentration financière : guerre, Commune. — 1910. Aviation, pétrole, grands barrages : la France, relativement dégagée de son infériorité géologique, échappe à la révolution mais non point à l'explosion de l'industrialisme allemand. — Et de même vingt ans après, lors de la plus profonde transformation technique qu'aient apportée au monde les puissantes nouveautés techniques (électroniques, plastiques, etc.) appelant nationalisations de larges secteurs : la période 1936-1944 associée à la guerre, dictature et révolution.

Or, nous voici en années 1950, décisives pour la mise en place de l'industrie nucléaire : quelle catastrophe est à nos portes ?

La révolution est le procédé politique normal pour mettre au plus vite en place les structures exigées par les nouvelles techniques et que le régime pacifique normal n'a que trop longtemps différées.

Si vouloir éviter la révolution à tout prix, c'est vouloir en même temps refuser le progrès technique dont elle est la condition, alors vive la révolution, car France sans progrès technique c'est France morte!

D'ailleurs, échapper à la révolution, serait-ce échapper à la guerre? Ne voyons-nous pas se mettre en place quelques redoutables éléments explosifs dans les affaires peut-être d'Europe et, plus clairement, d'Afrique? Or la guerre, si elle accélère le progrès technique en Allemagne (même dans l'Allemagne finalement battue de 1914-1918) et en pays anglo-saxons, chez nous a surtout retardé la poursuite de nos efforts techniques pour les obliger ensuite à être brutaux, plus révolutionnaires.

\* \*

Un espoir est permis. Car la France y a réussi une fois : 1890 (seul exemple favorable contre sept défavorables). Or le succès de 1890 est le fruit, pensons-nous, et d'un énorme effort d'éducation et d'une certaine compensation de nos faiblesses démographiques par une généreuse immigration.

1890, seule référence favorable pour notre situation de 1960. Le miracle se reproduira-t-il?

La puissance effective de l'équipement français dans le domaine nucléaire nous donne un premier élément d'espoir. Notre revitalisation démographique nous en donne un autre.

\* \*

Mais tout est suspendu au troisième problème : éducation.

*Eduquer* nos concitoyens musulmans d'Algérie pour qu'ils préfèrent la France à l'appel historique de l'Islam. Education par le progrès technique. Saurons-nous donner à l'Algérie, et grâce à l'énergie atomique, l'industrialisation indispensable à son occidentalisation? C'est-à-dire ( car nous avons matière première en suffisance pour ce faire) aurons-nous le nombre de techniciens nécessaire et, soit la foi suffisante dans le crédit d'économie libé-

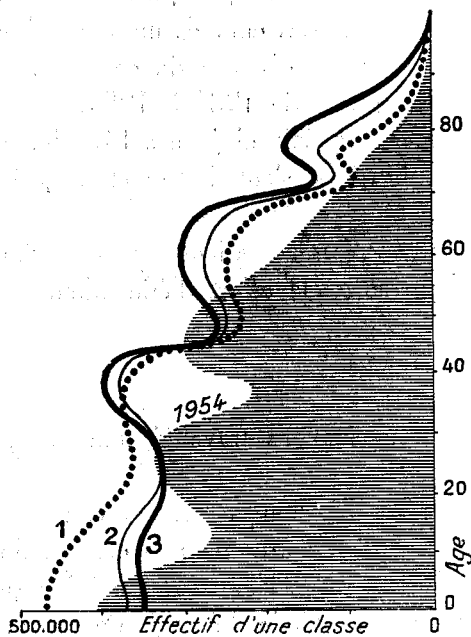


FIGURE 69  
LE RAJEUNISSEMENT  
FRANÇAIS

En grisé, la pyramide des âges en 1954.

En pointillé (1), ce que serait la pyramide des âges en 1990 si la fécondité française restait ce qu'elle a été dans les années d'après-guerre : nous retrouvons une pyramide des âges d'une forme voisine de ce qu'elle était au début du XIX<sup>e</sup> siècle, caractéristique d'une population totalement rajeunie.

Les courbes 2 et 3 paraissent à l'I.N.E.D. devoir être plus probablement la pyramide des âges de 1990. Reste encore forte proportion de producteurs par rapport aux consommateurs, comme ce fut le cas autour de 1880.

rale, soit la discipline nécessaire pour les ressources que crée l'austérité des économies planifiées?

Eduquer nos jeunes fils de France : de 1945 à 1965, c'est à 1.677.000 jeunes Français nouveaux que Jean Fourastié estime avec raison qu'il faudra offrir des emplois nouveaux hors de l'agriculture, soit les deux tiers en dix ans de ce que nous avons installé en plus d'un demi-siècle de 1901 à 1954.

Si nous n'éduquons ni jeunes Français ni jeunes Musulmans, il leur restera toujours la possibilité de s'entrebattre et de précipiter la décadence française.

Un seul remède, la fuite en avant : massifs investissements dans l'industrie atomique; massif, gigantesque effort d'éducation.

\* \*

C'est pour écrire cela que nous avons travaillé jour et nuit à cet ouvrage.

L'auteur attend avec impatience le jour où le gouvernement lancera un premier emprunt de 500 milliards pour la construction de *notre* industrie atomique; le jour où la France fera à l'Afrique du Nord ce royal cadeau, seul digne d'elle, l'énergie de l'atome.

Les Français de 56 ont de l'argent et ils peuvent être séduits par cette énorme nouveauté si radio, presse, télévision, écoles engagent sans tarder la campagne d'éducation nécessaire.

Si une telle entreprise réussit, la France gagne sur deux secteurs traditionnellement fragiles : l'éducation technique et la foi dans le progrès industriel.

Sinon : inflation, crises, aventures. De toutes les nations, la France est celle qui exige de ses fils les plus grands efforts. C'est sa grandeur, c'est notre honneur.

## **TROIS PROPOS...**



### **...Sur la politique marocaine et tunisienne**

EN DÉCEMBRE 1954, au reçu de nouvelles invitations (et avec d'autant plus de cordialité que venait d'être remporté ce succès : avant que se concluent les négociations, le Néo-Destour acceptait de demander lui-même à ses combattants de cesser le combat), je répondis à M. Christian Fouchet (qui m'autorise à reproduire la lettre ci-dessous) dans les termes suivants :

*Montevideo, 7 décembre 1954.*

CHER MONSIEUR LE MINISTRE,

**P**ERMETTEZ-MOI de vous féliciter : la pacification tunisienne est un succès dont le retentissement chez tous les amis de la France a été considérable. Considérable en Uruguay, considérable dans la plupart des délégations internationales de la présente conférence générale de l'Unesco.

Pensez-vous toujours que la guerre et la diplomatie doivent rester, en Tunisie, exclusivement françaises? Un embryon d'armée tunisienne me paraît plus rassurant, car encadrant et disciplinant les excités de l'Islam, que vraiment menaçant pour l'armée française. Ce ne sont pas des troupes rangées d'Africains du Nord que nous devons craindre, ce sont les guerillas, les massacres, les sabotages. Quant à la diplomatie : la France gagnerait à disposer autour d'elle dans les Parlements internationaux, au rôle croissant, de délégations amies toujours plus nombreuses.

Un diplomate libanais, ami évident de notre pays, me rappelle l'admiration qu'avait gagnée à la France le projet de traité Viennot et l'amère déception qui a suivi. Une diplomatie que nous donnons avant l'heure nous sera favorable, une diplomatie qu'on nous arrachera à l'heure du destin nous sera contraire pendant de nombreuses années.

Pour ma part, je n'attache du prix qu'à *éducation* et *aide technique*. Ils ont raison, nos amis tunisiens, en disant que nous avons le devoir, non de leur permettre d'exister, mais de les aider à exister. La France, moteur du progrès technique, économique, social, culturel tunisien s'enracinera en sol tunisien à mesure que se déracinera (je crois, inévitablement) la France administrative et militaire.

Evidemment, il est plus facile de faire de bons militaires, de bons petits fonctionnaires, que de bons techniciens. Et moins nombreux que demandés, ceux-ci se font payer très cher, trop cher peut-être. La réussite de la France en Tunisie est subordonnée à la réforme de notre propre éducation en France.

Que notre éducation devienne irrésistiblement plus forte, plus entraînante en Afrique du Nord, que l'éducation d'Islam. L'Islam et ses enseignements d'un autre âge, qui ne s'adaptera aux pensées scientifiques et industriels modernes qu'au prix d'une réforme philosophique et linguistique, pour l'instant fabrique surtout du guerrier brutal et ignorant. Nous aussi, Français, sommes capables de fabriquer du guerrier. Mais notre supériorité d'armement ne vaut pas contre le terrorisme surtout urbain. En vérité, c'est dans une course de vitesse contre l'ignorance et le fanatisme que nous sommes engagés.

Aidons le Destour s'il est capable et désireux (ce qui se dégage de mes entretiens d'août) d'éduquer ce peuple selon notre culture et selon nos systèmes de penser.

Reste que le désarmement des fellagha tunisiens est un des plus incontestables succès d'après-guerre. Il vous est dû. Permettez-moi, encore une fois, de vous féliciter.

Je rentre à Paris.



**P**ARIS — grande surprise : la distance est un filtre puissant. En Amérique, la France paraissait victorieuse. A Paris, dans les milieux politiques surtout, on la jugeait défaite.

A sept époques décisives de l'évolution technique, la France, pour avoir manqué son industrialisation, s'est jetée dans la révolution ou s'est trouvée jetée dans la guerre : 1789, 1830, 1848, 1870, 1914, 1939.

Nous sommes à la veille du plus prodigieux sursaut industriel que le monde ait connu : celui de l'énergie nucléaire. La France franchira-t-elle sans catastrophe ce pas décisif?

Le champ de bataille est tout trouvé : le monde arabe entre en convulsion; deux points névralgiques : Israël, l'Algérie. La Russie possède une large frange de mondes musulmans. Elle apaise de son mieux les impatiences de l'Islam pour détourner d'elle, et avec raison, les menaces pendantes. Les Etats-Unis, de leur côté, flattent l'Islam. La France sera-t-elle seule à jouer les gendarmes de l'Occident?

Une partie notable du peuplement français est bonne guerrière et prête à l'aventure. Dans cette aventure, le monde arabe sans industrie peut pourtant trouver des armes de divers côtés pour prolonger une guerre meurtrière, d'ailleurs sans issue pour lui. Quant à la France, elle aurait été pour la huitième fois en cent cinquante ans blessée grièvement au moment précis où s'ouvre une large course à l'industrialisation. Ses concurrents, champions de la paix, bénéficiaires du conflit, entreprendraient alors l'exploitation et l'éducation pacifique de l'Islam vaincu.

La fermeté avec laquelle M. Christian Fouchet tint bon, pour des raisons de principes, de patriotisme, d'honneur, sur les questions de diplomatie et d'armée aurait dû m'interdire de modifier l'attitude d'expectative que j'avais pu observer jusque-là, n'ayant pas cessé de penser que la grandeur française et son avenir sont liés à son éducation, à son intelligence, à son incontestable primauté

scientifique et technique. Mais l'injustice ne constitue-t-elle pas une blessure, la plus irritante de toutes ?

Parce qu'il me parut injustement attaqué, je crus de mon devoir d'assister aux efforts du gouvernement de Pierre Mendès-France pour obtenir, par travail de jour et de nuit, des conventions qui furent jugées insuffisantes en février 1955 (Pierre Mendès-France est renversé), excellentes en juin 55 et dépassées en mars 56.

Dépassées pour avoir encore trop sacrifié à l'immobilisme, au malthusianisme technique et économique. A l'immobilisme, facteur fondamental de la vie politique française. Il y a soixante-dix ans c'était acquérir des colonies qui étaient jugées contraires à l'intérêt national, car détournant les énergies nationales de la ligne bleue des Vosges.

Dans ces quatre semaines de travail administratif s'est confirmé mon sentiment que coexistent deux Frances, que continuent de coexister deux Frances, l'une dépassant son époque d'un demi-siècle, l'autre en retard sur son époque d'un demi-siècle. Le drame de tout gouvernement est qu'il doit nouer ces deux bouts.

On sait combien ont pesé lourd sur les négociations franco-marocaines les incertitudes de la guerre du Rif. Quelle pression elle a exercée sur nos diplomates. Ajoutée à la grave insécurité algérienne.

Cette même insécurité avait pesé sur le début des négociations franco-tunisiennes jusqu'en novembre 54. Pourquoi la France gardait-elle l'armée et la diplomatie tunisienne en janvier 55 (à la suite d'un dramatique et émouvant Conseil des Ministres à Tunis, gravement attaqué par leur propre Néo-Destour) ? L'histoire ne retiendra qu'une explication d'ensemble : le désarmement préalable des fellagha tunisiens en décembre 1954. Or ce désarmement, au lieu d'être accueilli par les applaudissements unanimes de l'Assemblée, a provoqué la plus extraordinaire bordée de colères de la droite « militaire », même parmi ceux qui avait accepté la paix de Dien Bien Phu.

Il est peu de vertus civiques que j'estime autant (affaire de famille et d'éducation) que la pureté d'esprit de l'armée et du

patriotisme français. Ses réactions ne laissent pourtant pas d'étonner. Notre armée (l'armée? ou seulement les hauts cadres, au moins généraux? ou encore seulement les défenseurs « politiques » de l'armée?) préfère-t-elle le baroud, même sans issue, à la victoire, mais sans baroud? Où est l'honneur? Dien Bien Phu ou le désarmement des fellagha tunisiens? L'héroïsme du premier n'est à l'honneur que des jeunes combattants. Le succès de l'autre est honneur de chefs politiques. En tout cas, c'est un grand mérite politique de M. Christian Fouchet d'avoir tiré effectivement les leçons de Dien Bien Phu en réussissant (au prix de quel effort! au prix de combien d'amitiés précieuses!) à désarmer les interlocuteurs tunisiens *avant* la conclusion des négociations. Ce fut un des efforts les plus pensés, les plus préparés, les plus réussis du gouvernement Pierre Mendès-France.

Le maréchal Juin est d'un avis différent. C'est sans plaisir qu'il nous faut contester ici l'opinion du vainqueur du Garigliano. Il écrit (*Revue de Paris*, août 1955) : « A peine le cessez-le-feu était-il intervenu en Tunisie par le moyen d'un armistice que nous eûmes la sottise de proposer ... qu'une vague de terrorisme se déchaînait soudain en Algérie à la Toussaint dernière. » C'est suggérer que la soumission des fellagha tunisiens est la cause de l'insurrection algérienne. Et c'est de grave conséquence.

Or la soumission des fellagha eut lieu du 1<sup>er</sup> au 9 décembre : un mois *après* l'insurrection de l'Aurès. Une large critique est nécessaire à la lucidité des Français, mais pour être convaincante, elle doit respecter la chronologie, qui est la suivante. 31 juillet 1954 : déclaration de Carthage, le maréchal Juin y assiste; — 13 septembre : début de la négociation des conventions, bientôt gênées par le problème fellagha; — 1<sup>er</sup> novembre : insurrection algérienne dans l'Aurès; — 12 novembre : les négociations franco-tunisiennes sont interrompues sur le problème fellagha; — 16 novembre : le congrès du Néo-Destour se solidarise avec les fellagha; — 17 novembre : protestation française, le travail de convention ne sera poursuivi que si la guérilla cesse en Tunisie; — 19 novembre : le gouvernement tunisien se rend aux raisons françaises; 1<sup>er</sup>-9 décembre : 2.000 fellagha font leur soumission,

1.500 armes et 100.000 cartouches sont livrées à l'armée française, le général commandant supérieur des troupes en Tunisie se déclare entièrement satisfait; — janvier 1955 : le gouvernement tunisien renonce à toute prétention sur l'armée et la diplomatie; — 4 février 1955 : le gouvernement français est renversé.

Avait-on fait mieux avant?

A-t-on fait mieux depuis?

### *...Sur la science politique en France*

**V**OICI UNE QUINZAINE D'ANNÉES, revenant de Londres, je fus frappé par la disproportion entre l'ampleur de l'intérêt britannique pour les études systématiques de problèmes politiques et la pauvreté des efforts français dans ce domaine.

L'opposition me parut ensuite plus frappante encore entre la France et les Etats-Unis, puis le Brésil lui-même (qui préférerait certes suivre plutôt les traces françaises qu'américaines). Et combien plus considérable encore paraît évidemment l'effort russe d'après ses publications!

La situation s'améliore en France. Et très efficacement, grâce à l'extension de l'Ecole des Hautes Etudes (notamment dans sa VI<sup>e</sup> section, Sciences économiques et sociales) et, bien entendu, à l'extension des efforts de recherches et de publications de la Fondation nationale des Sciences politiques.<sup>1</sup>

Mais le retard profond, s'il se rattrape vite, reste encore très grand. Puisse notre effort se poursuivre sans brisure en dépit des difficultés et incompréhensions.

Servirons-nous cet effort en publiant la note ci-dessous, déjà ancienne mais non désuète?

1. Quand le puissant Royal Institute de Chatam House à Londres dut se priver des ressources que de grands mécènes aristocrates lui fournissaient et que le nouveau régime fiscal anglais amputait sérieusement, c'est le syndicat des cheminots qui assura la relève. N'est-ce pas bel exemple de démocratie et symbole des progrès du travaillisme? Malgré le redressement financier brillant de la situation de notre propre Centre d'études de Politique étrangère, son budget n'est encore en 1955 que le quart de son concurrent britannique.

## ESSAI SUR LE PARLEMENTARISME

**L**E PARLEMENTARISME est une invention anglaise, lentement élaborée aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, réalisée sous le règne de Victoria, reine d'Angleterre et impératrice des Indes.

Ce régime politique a permis à l'Angleterre d'adapter ses structures économiques et sociales, par un effort constant de rajeunissement des lois, aux exigences pratiques du progrès technique, des techniques commerciales, agricoles, bancaires, industrielles.

Il consiste à assurer largement l'éducation de l'opinion publique par le livre, le bulletin, le journal, la réunion publique, comme à monter les mécanismes nécessaires pour recueillir les avis de l'opinion publique sur tous les problèmes mettant en jeu les intérêts des concitoyens, individuels ou collectifs.

Il repose sur l'idée évolutionniste que la plus libre discussion au sein du public le plus largement éclairé, dégage les idées d'action les plus conformes au progrès et crée le climat nécessaire à leur application.

Ce régime ne connaît qu'un pouvoir : l'opinion publique éclairée. Celle-ci, grâce à d'innombrables jurys, commande d'abord la justice, non point au nom d'un code, mais en choisissant dans toutes les lois anciennes et nouvelles au nom de l'équité. L'Etat est soumis à cette justice comme un simple particulier. Les lois nouvelles sont votées par des représentants de la nation, choisis par des hommes riches ou cultivés. Elles se préoccupent de faire régner le plus possible de loyauté au sein de la concurrence impitoyable qui oppose les uns aux autres tous ceux qui prétendent enrichir le pays en faisant leur propre fortune. Elles se préoccupent aussi, et tôt, de garantir un peu de l'excès de misère les victimes de l'industrialisation.

Le parlementarisme a fait d'abord la fortune des grands agriculteurs et éleveurs, grâce à la définition d'un nouveau droit foncier; puis des industriels grâce à une politique de large expansion maritime.

Le parlementarisme anglais n'a accordé que tardivement le droit de suffrage universel. Mais il a accepté d'emblée que les syndicats

ouvriers puissent contester l'essence même du libéralisme économique. C'est au suffrage universel qu'ont été décidées les nationalisations, comme leurs limites.

Ce parlementarisme a paru aux bourgeois français du XVIII<sup>e</sup> siècle une excellente arme de guerre contre une Monarchie absolue empêtrée dans les lacs inextricables des privilèges (qu'elle appelait « libertés », et d'ailleurs fort inégaux) qu'elle accordait à tous les ordres de la nation à l'exception des paysans.

Le régime parlementaire en France a été le sûr moyen de garantir un certain nombre de privilèges et d'en abolir d'autres (d'ailleurs les plus abusifs) et toujours sans beaucoup se préoccuper d'une paysannerie qui persévérerait sur son erre.

De ce fait, l'Etat a gardé des privilèges étonnants (celui de ne jamais relever d'aucun tribunal ordinaire par exemple) et reste distributeur de privilèges. Il fausse le jeu de la concurrence par tous les procédés mis au point par le progrès technique. L'Etat parlementaire de ce type s'est fait assez d'amis pour que (compte tenu de l'ignorance paysanne toujours entretenue) le don précoce du suffrage universel soit resté sans signification profonde et ait même retardé considérablement l'adoption d'une large législation sociale.

Cette forme d'Etat, totalement embourgeoisée vers 1830, a provoqué des réactions diverses : la France invente le socialisme. Le suffrage universel, dès longtemps apprivoisé, n'a pourtant jamais décidé des nationalisations imposées par le progrès technique : il y a fallu une cruelle défaite, un coup d'Etat, une révolution. Toutes trois suspendant le dit suffrage universel. Celui-ci rétabli, a tôt balayé les partis du progrès, pour ne faire toute petite place au socialisme que dans une crise où quelques semaines peuvent jeter le pays une fois de plus dans la révolution ou la guerre.

Et il s'agit de la plus vieille « nation » du monde, d'une des civilisations les plus respectées du monde. Mais elle n'a jamais défini son régime politique pour avoir toujours cru qu'elle tenait le bon. Elle rédige des constitutions en style d'éternité, beaucoup de constitutions en style d'éternité, non moins d'une trentaine en

cent cinquante ans. Elle a encore vingt projets en tête ; les augures n'y parlent que réforme de la constitution.

Il y a lieu d'espérer que les définitions futures du parlementarisme tiendront compte de ce qu'il comporte d'abord et obligatoirement, pour être solide, une éducation de l'opinion publique, que c'est le premier point réalisé par le modèle anglais. Que si on pose en principe que les réalisations politiques doivent passer avant cet effort nécessaire mais d'autant plus long qu'il partira plus tardivement, il faut renoncer au parlementarisme anglais et s'inspirer du régime communiste, qui a mis au point un système de bon sens où la critique existe à l'intérieur d'un parti éclairé autant qu'humainement possible, là où elle n'est pas précédée d'éducation.

Que si on ne veut ni l'un ni l'autre, on retourne au vieux monarchisme qui effectivement conduit de la Perse au Maroc les foules d'Asie et d'Afrique à acclamer un chef et à s'en remettre à lui du destin de la nation.

Que si on se résout (malgré les désormais classiques échecs des réformes de l'enseignement) à entreprendre vraiment l'éducation de la nation, ce sera reprendre le problème là où il a été immobilisé par Napoléon Bonaparte et créer d'abord le seul pouvoir qu'il ait voulu systématiquement détruire et que les parlementarismes anglo-saxons ont emprunté aux traditions politiques les plus anciennes pour les installer au cœur de leurs partis : le pouvoir du Conseil.<sup>1</sup>

Ce pouvoir n'a que peu de rapports avec le suffrage universel. Il ne repose ni sur décrets ni sur lois. Il n'est malheureusement que les mœurs pour l'établir.

Ce pouvoir de conseil réside dans les bibliothèques, les centres de documentation, les instituts de toutes sciences. Il tire son autorité de l'effort que consentent les candidats aux hautes fonctions publiques pour se documenter avec méthode et précision avant de parler aux Assemblées avec flamme et passion, avant, au gouvernement, d'improviser au petit bonheur des petites semaines.

1. L'expression est d'Alfred Sauvy, dont on connaît les lumineux travaux ; dont on suit trop peu les avis qu'il puise dans l'admirable Institut d'Etudes démographiques qu'il a fait un des plus remarquables du monde.



La faiblesse des démocraties, c'est l'ignorance de ses chefs. Le premier devoir des démocraties c'est d'éduquer le peuple.

Que le peuple avant de voter sache pourquoi il vote et ce qu'il vote. Pendant longtemps la misère des deux tiers de notre population a fait dire à nos vieux socialistes que la liberté sans le pain était une chimère et duperies sur les mots d'Egalité et de Fraternité.

Le suffrage universel sans l'éducation universelle ne mérite pas plus de considération.

Or, l'éducation du peuple doit commencer par celle de ses chefs et de ses représentants. Où sont, que sont les écoles de cadres de nos partis?

La France est plus difficile à comprendre et à enseigner que n'importe quel autre pays du monde. Ce ne doit pas être une raison pour ne rien faire mais pour redoubler de travail. Certes, si le monde politique qui règne impuissant sur nos angoisses cherche des excuses, il en trouvera, nulle tâche dans aucun pays n'est aussi difficile que la sienne.

Mais s'il se veut digne de gouverner la France, qu'il commence par l'apprendre et la comprendre.

Les poisons et les délices du régime? C'est qu'il donne le sentiment de l'omnipotence aux impuissants et du savoir aux ignorants.

La maladie qui pourrit notre régime : l'ignorance, en dépit des plus intelligentes improvisations, ignorance des problèmes de la France qui sont les plus difficiles du monde.



### ...*Sur la fidélité républicaine*

**I**L N'Y A en France qu'une République depuis cent soixante dix ans. Elle a pris naissance le 14 juillet 1789 et dure encore.

Sa constitution *de fait* est complexe. Elle comporte un nombre variable d'Assemblées : d'une seule en 1793, 1848, 1945 à quatre ou cinq en 1801, 1850, 1956. Elle comporte un exécutif changeant souvent et de titulaire et de titre, tantôt ramassé en un seul, tantôt collégalement collectif en comité appelé gouvernement.

Le plus permanent de ces pouvoirs est celui d'une Assemblée, première du monde à être élue au suffrage universel. Cette Assemblée est, à l'occasion, réduite ou dispersée, plus rarement légalement dissoute.

Le pouvoir monarchique de fait a pu être tenu par Napoléon Bonaparte, son neveu Louis, par Philippe Pétain, lors d'un désastre. Et aussi, durant le début du XIX<sup>e</sup> siècle, et pour courtes périodes, par un héritier direct ou indirect des Bourbons.

Le pouvoir étroitement collectif d'un comité fut celui du Salut public en 1794, des gouvernements provisoires de 1830, 1848, 1870-71, 1944. Dans une certaine mesure, nos diverses Communes sont de ce type.

Beaucoup d'esprits pointilleux, plus soucieux des lettres que des choses, affirment que la République n'existe plus quand gouverne un seul ou quand gouverne un comité étroit. Mais la République continue dans le cœur et le comportement de la grande majorité des Français; souterraine, elle rejailit bientôt, les apparences seules

changent. Dictature au rang des magistratures régulières, pour cas d'exception.

Le génie ne s'y est pas trompé : avant ses excès, Napoléon 1<sup>er</sup> savait bien qu'il n'était qu'empereur de la République. Quand il s'est cru de droit divin, les habiles et les clairvoyants ont compris que sa chute était proche. Qu'en 1940 la dictature se soit contentée de mot « Etat », qui ne veut rien dire puisqu'il est aussi bien républicain que monarchique, c'est qu'elle savait qu'on n'abolit pas la foi républicaine française, aussi fidèle depuis 1789 qu'avait été fidèle, auparavant, la foi monarchique française. A côté de cet Etat, honteux de lui-même et de ses « dauphins », ainsi nommés par goguenards, le mot « Empire » de Napoléon III fait figure de courageux, bien que nul, pas même Napoléon III, ne se soit fait d'illusion qu'il pourrait ouvrir la voie à une longue lignée de Bonaparte.

Quant aux gouvernements provisoires ou de salut public, ils n'ont jamais renié la République.

Evidemment, cette République française n'est pas simple à définir : elle est même la plus compliquée du monde. Elle serait toute romaine si ce qu'il existe en nous de tempérament méditerranéen avait pu imposer l'inscription de la dictature dans nos magistratures normales. Mais notre tempérament est tout autant septentrional et trouve des délices à admirer l'Angleterre.

Assez paradoxalement, c'est quand la République ne porte pas son nom que le système électoral français fonctionne à l'anglaise : alors, deux groupes de partisans bien nettement distincts se disputent l'opinion hésitante — ceux de droite et ceux de gauche.

Ceux de droite se plaisent à l'autorité d'un seul. Car cette autorité d'un seul, quoi qu'elle en ait, est obligée de défendre les positions sociales acquises, les intérêts en place, même quand elle est exercée, ce qui fut le cas de Napoléon III, par un homme sincèrement progressiste, ami du progrès technique, ennemi du malthusianisme et du paupérisme protecteur (maladroit) de la première Internationale. A plus forte raison, quand elle est exercée par des hommes vieillissants, Charles X ou Louis-Philippe dans

leurs fins de règnes, ou de vieux maréchaux, de 1876 ou de 1940. Contre ces régimes de droite se coalisent tous les Français du mouvement de gauche et n'ont de cesse qu'il soit établi gouvernement révolutionnaire, gouvernement de comité.

Et ces gouvernements de comité sont effectivement de gauche, même quand ils sont présidés par un homme fidèle aux plus solides traditions. Le gouvernement de 1944 reste de gauche; sous le prestige unique du général de Gaulle, c'est le gouvernement des nationalisations massives, des assurances sociales, de l'armée insurrectionnelle. Radicaux et orléanistes ne s'y sont pas trompés quand, même résistants, ils se sont réfugiés en opposition de droite.

C'est quand elle porte son nom de République et s'affirme constitutionnellement parlementaire que la République française est le plus éloignée du système anglais. Car alors son balancement de gauche à droite exclut les extrêmes, soit plus du tiers de l'opinion politique française. Son balancement restreint entre la gauche et la droite ne s'écarte pas beaucoup du centre. Ce centre n'est plus un pivot, c'est un pilier nécessaire à tout gouvernement. Ce centre incarne le vote flottant. Mais alors que le vote flottant en Angleterre vote soit à droite soit à gauche, mais jamais pour un parti du centre qui ne pourrait être qu'un parti flottant, le vote flottant français s'incarne en parti ou en partis flottants pratiquement maîtres du pouvoir, grands fournisseurs de présidents du Conseil (alors que le vote flottant anglais n'a même pas droit à des députés propres).

Comme la position centriste, dans notre régime pseudo-parlementaire, est la plus sûre étape du pouvoir, on imagine aisément qu'elle soit fort recherchée : d'où l'animation de notre politique du centre qui voit apparaître de fréquents partis nouveaux et d'âpres querelles et des scissions dans les partis anciens. Les hommes de gouvernement se battent en France pour changer d'avis, comme en Angleterre (la nuance est importante) pour n'en pas changer.

Sauf vote extrémiste, l'électeur français ne peut jamais être certain du lieu de l'Assemblée où siègera son élu. De beaux exemples de grands mouvements d'un bord à l'autre, ou plutôt, d'un bord au centre de l'Assemblée, nous sont donnés par la République

pseudo-parlementaire. Evoquons les cas Millerand et Briand, évoquons surtout, plus proche de nous, la marche forcée du radicalisme de la droite de 1945 à la gauche de 1956, d'un élan si vif qu'il a dépassé le centre où siège le pouvoir. Evoquons le mouvement plus mesuré qui conduit du Rassemblement du Peuple français de l'extrême droite en 1951 au centre, où siègent les républicains sociaux en 1956.

Nous écrivions : sauf vote extrémiste... et encore! En 1956 (comme en 1945) le parti communiste s'est élargi au point qu'il approche de plages où, comme son prédécesseur socialiste, on s'intègre dans le système.

La composition de notre tempérament, à la fois méditerranéen et nordique, est une raison à la complication de notre système, complication qui rappelle, selon les cas, celles d'Amérique du Sud, d'Afrique ou d'Asie et, bien entendu, des diverses Europes.

Il y a, en France, quatre ou cinq régimes politiques parce qu'il y a quatre ou cinq types de sociétés dont les outillages datent du Moyen Age à 1970.

Il y a, en France, quatre ou cinq régimes politiques, parce que confluent en France des types de sociétés qui sont ceux des Amériques, des Afriques, des Asies et, bien entendu des Européés.

Ces quatre ou cinq régimes coexistent comme ils peuvent et tout l'art parlementaire consiste à en faire coexister le plus possible dans le cadre ou malgré le cadre constitutionnel auquel, de temps à autre, le régime des décrets lois fait confiance à un homme ou à un comité.

Malgré ces efforts de l'art parlementaire, on peut écrire qu'un tiers du pays se refuse au compromis et se révolte contre le reste. Un tiers du Parlement est en révolte, parfois même, une part du gouvernement est en révolte contre l'autre.

De là, la précarité de nos constitutions, toujours incapables d'encadrer la totalité de la vie politique française, mais soit sa droite, soit sa gauche, ou son centre qui se dit parlementaire.

Une exception pourtant à cette précarité : la constitution votée en 1875, préparée par les monarchistes et qui sert à la République pendant plus d'un demi-siècle. Exception insolite. Génér-

ralement, les crises de renouvellement des techniques provoquent chez nous rupture constitutionnelle. En 1890, rien de tel. Nous étudierons ce phénomène sous plusieurs aspects. Ecrivons déjà que le palliatif à la crise démographique de 1886-1891 apporté par l'immigration et un énorme effort d'éducation nous en paraissent les causes majeures.

Reste à savoir si 1956, âge atomique, qui profite d'un réveil démographique naturel, saura faire l'effort d'éducation massif indispensable pour éviter notre cortège habituel de nos crises de progrès technique : dictature, guerre, révolution.

Les paresseux, les insoucians diront : « Les leçons de cent cinquante ans nous apprennent que, si la France a connu une douzaine de guerres ou de révolutions, elle s'en est aussi toujours tirée. Elle s'en tirera. La machine durera bien autant que nous. » Folie ! Les maladies du XX<sup>e</sup> siècle ont peut-être leurs origines dans le XIX<sup>e</sup>, mais les remèdes ne sauraient être que du XX<sup>e</sup>. Des remèdes, à l'ouest et à l'est on se prépare à en administrer à la France. Les Français sauront-ils trouver mieux, trouver eux-mêmes le salut de la France ? Que les hommes d'Etat cessent de penser que gouverner c'est s'asseoir dans le mobilier des rois.

Gouverner, c'est étudier à grand effort et en grand détail la *très étroite* marge de possibilité qui s'offre à l'initiative humaine et à en tirer parti pour assurer les missions de la France. En tirer parti, c'est d'abord s'éduquer soi-même et éduquer les Français. On nous dit : d'abord les questions urgentes ; d'abord Algérie, ou d'abord lois sociales, ou d'abord défense de la monnaie. Non, trois fois non ! Il y aura toujours des « d'abord » et des urgences. Mais il n'y a plus de jours à perdre pour faire de la France une nation du XX<sup>e</sup> siècle. Le reste nous sera donné par surcroît.

Le général de Gaulle n'a manqué aucune occasion de nous rappeler que « dans le drame actuel de la France, il y a des éléments qui échappent à la volonté et à l'action humaines. Mais il en est un, capital, qui ne dépend que de la lucidité et de la résolution des Français, je veux parler du régime ».

Ah ! n'interprétons pas étroitement les mots de celui qui fut lumière et conseil de la France au plus noir de son destin. Régime

ne veut pas dire constitution nouvelle ajoutée au déjà gros registre de nos constitutions. Rien ne sera durable qui ne respecte pas la totalité des aspirations françaises : et donc, effort énorme, violent, effort victorieux de ceux qui ne peuvent plus que vaincre ou mourir pour recomposer en unité totale, informée et agissante, la République une et indivisible, carrefour de toutes les expériences du monde, menacée aujourd'hui d'éclatement en batailles fratricides.

Parce qu'y convergent toutes les expériences, la France a été la clef de voûte du monde d'hier. Le restera-t-elle sans effort quand nous assistons aux si spectaculaires réussites d'expériences menées aux bords de l'Atlantique comme au cœur des continents d'Eurasie? Ni sans lucidité, ni sans résolution.

Mais est-il une plus noble mission? Carrefour du monde, la France n'a de choix qu'entre deux destins : place de ralliement des peuples ou leur champ de bataille.

Telle est la France républicaine, une et indivisible. Telle est l'excessive richesse et l'excessive vitalité de la France. Riche des colères et des acclamations d'un peuple qui fait la synthèse de dix siècles d'histoire et des trois quarts de notre planète.

Richesse de nos misères et de nos gloires, de nos souffrances et de nos courages, de nos égoïsmes et de notre âme.